



CONSEILLER FUNERAIRE

NIVEAU 4

Cette formation obligatoire vous permet d'accéder à la qualification de conseiller funéraire. Elle nécessite des aptitudes d'organisation, d'écoute des familles endeuillées, de maîtrise commerciale dans un contexte peu enclin à la vente, de gestion de ses émotions et de faire preuve d'empathie et d'humanité.

Public concerné : Toute personne souhaitant exercer les fonctions de Conseiller funéraire	Durée : 140 heures selon l'Arrêté du 15 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret N°2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur du funéraire.
Prérequis : Attestation de niveau 1-2 chauffeur, porteur, fossoyeur + Diplôme de Maître de cérémonie	Modalité : Présentiel
Taille du groupe : Groupe de 5 à 25 stagiaires	Tarif : 2079.17 € HT soit 2495€ TTC
Formation Certifiante : code RNCP36840, Niveau 4, Certificateur MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER, date d'enregistrement 16/09/2022	
La certification n'est pas accessible par capitalisation de bloc de compétences	

VOS OBJECTIFS :

- Appliquer les méthodes d'accueil d'une familles endeuillées, le langage à adopter face à une famille dans la tristesse
- Guider, conseiller, soutenir les familles dans leurs inquiétudes, dans les choix à faire pour préparer et vivre la période des obsèques.
- Coordonner les différentes intervention et actions des équipes intervenantes et des organismes extérieurs à votre entreprise de pompes funèbres.
- Appliquer la législation funéraire

MOYENS PEDAGOGIQUES

Les cours sont dispensés par des professionnels du funéraires, forts de nombreuses années d'expérience.

Les cours seront tenus à l'aide de support power point.

De plus, ces cours théoriques seront complétés par des approches pratiques de mise en situation. Des situations de jeu de rôle seront proposés pour appréhender ce que vit un conseiller funéraire, mais aussi ce que peut vivre et ressentir une famille en deuil.

Ces mises en situations seront faites de manière à rencontrer les différentes contraintes légales, réglementaires et aussi logistique que peut rencontrer un conseiller.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIERE	DESCRIPTIF INDICATIF	NOMBRE D'HEURE
Connaissances administratives générales	L'organisation et le fonctionnement des institutions administratives Quel intervenant pour quelle situation : Préfecture, Maire, Procureur	7
Hygiène, sécurité et ergonomie	Les équipements et les règles de protections	7
	Les gestes et postures	
Législation et réglementation funéraires	Les règles applicables aux opérations funéraires, y compris les contentieux liés à l'organisation des funérailles	35
	Information des familles, notion de service public, délais légaux, concessions et cimetières, notion de droit des familles (ayant qualité, ayant droit, plus proche parent) Règles applicables au transport de corps international	
Psychologie et sociologie du deuil	Les grandes étapes du deuil	14
	Les deuils particuliers	
	Savoir-Être	
Pratiques et rites funéraires	Les rites funéraires civils et religieux	14

	Les règles de protocole	
Produits, services et conseil à la vente Et Réglementation commercial	La présentation des produits	42
	L'identification des besoins et des attentes des clients/familles	
	Rédaction d'avis obsèques	
	Le droit de la consommation	
Conception et animation d'une cérémonie	Les lieux et les équipements	14
	La prise de parole en public	
	L'application des règles de protocole	
	Technique de rédaction	
Encadrement d'une équipe	Les techniques de management Préparation à l'examen oral	7

CONTENU :

- Séquence 1 - 7 heures : Appliquer les notions gestion administratives générales
 - o Les documents obligatoires à l'organisation des obsèques
 - o Réaliser les démarches obligatoires à l'organisation de funérailles
- Séquence 2 - 7 heures : Appliquer les principes de base de l'hygiène sécurité propre au métier
 - o Les EPI et les catégories de maladies contagieuses
 - o Les gestes et postures
 - o Les toilettes mortuaires, Rituelle musulmane, Soins de conservation
 - o Le DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques d'Evaluation professionnels
 - o Les principes de transmission des maladies infectieuses.
- Séquence 3 - 35 heures : Appliquer la législation et la réglementation funéraires
 - o Réglementation des cimetières
 - o Loi SUEUR 2008 sur l'encadrement du devenir des cendres
 - o Réglementation sur le certificat de décès
 - o Réglementation sur les transports de corps
 - o Réglementation sur la thanatopraxie et la réglementation qui s'y applique
 - o
- Séquence 4 - 14 heures : Adopter les méthodes psychologie et sociologique du deuil
 - o Intervention de l'association Vivre son deuil, spécialisée dans l'accompagnement des familles endeuillées.
 - o Travaux de recherches Elisabeth Kübler ROSS, Christophe FAURE
 - o Travaux de recherches d'Hélène ROMANO, spécialiste du deuil des enfants.
 - o Identification des grandes étapes du deuil dans le temps et les conséquences qui en découlent.
- Séquence 5 - 14 heures : Appliquer les pratiques et rites funéraires
 - o Les grandes religions monothéistes et polythéistes
 - o La cérémonie religieuse
 - o L'ordre de préséance et de protocole
 - o Le drapeau tricolore
 - o La cérémonie au cimetière
 - o Gestion des salutations et offrandes
- Séquence 6 - Vendre des produits et services, donner des conseils de ventes tout en respectant la réglementation commerciale
 - o Réaliser un devis de façon réglementaire
 - o Conseiller sur les différentes possibilités de paiement des obsèques
 - o Vendre des produits de prévoyance (ORIAS, SEPA, Valeurs testamentaires, Règles de Carence, Notion de taux de risque)
 - o Accueillir, conseiller sur les produits de marbrerie et articles funéraire de tout type
- Séquence 7 - 14 heures : Mener une cérémonie civile
 - o La cérémonie civile et ses traditions
 - o La théâtralité, la diction et la posture
 - o Lecture de texte, de poèmes
 - o Gestion de la lecture et des aspect techniques environnant (Musique, diaporama...)

- Séquence 8 - 7 heures : Appliquer les techniques de management pour l'encadrement d'équipe.
 - o Les axes d'intervention du manager et la notion d'équilibre
 - o Les types de collaborateurs
 - o Les quatre styles de management
 - o Les douze qualités d'un manager
 - o Du leadership à l'action : appliquer les fondamentaux et leviers opérationnels du management.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- o Alternance de cours théoriques et d'approches pratiques par des mises en situation professionnelles : Jeux de rôles managériaux, Mise en situation d'une tenue de cérémonie civile, rencontre de l'association « vivre son deuil », observation d'un convoi funéraire en situation réelle, rencontre avec un thanatopracteur.
- o Méthodes expositive, démonstrative et active.
- o Documents supports

MODALITES D'EVALUATIONS ET SUIVI DE L'ACTION :

- o Avant la formation : Le stagiaire complète un questionnaire de positionnement pour déterminer son niveau de connaissances et compétences sur le thème de la formation
- o Durant la formation : Exercices pratiques d'application par des mises en situation professionnelle. En fin de formation évaluation des atteintes des objectifs par QCM
- o Après la formation : Questionnaire de recueil de la satisfaction à chaud du stagiaire
- o Une attestation de formation est délivrée après la formation et une feuille d'émargement est signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

JOURNEE TYPE DE VOTRE FORMATION

Début de journée 9h jusque 12h et de 13h à 17h

- o Chaque thème théorique abordé se décomposera en général ainsi : Théorie, échanges d'expérience et pratique (exemple : Jeux de rôles managériaux, Mise en situation d'une tenue de cérémonie civile, rencontre de l'association « vivre son deuil », observation d'un convoi funéraire en situation réelle, rencontre avec un thanatopracteur.)

INTERVENANT :

La formation est dispensée par des professionnels du funéraires, forts de nombreuses années d'expérience.

DELAI ET MODALITES D'ACCES :

Les dates de formation sont mentionnées sur notre site internet en cliquant sur le lien suivant

Pour s'inscrire le stagiaire doit adresser un mail à notre organisme à l'adresse suivante : _____ ou nous contacter par téléphone.

A l'issue un échange est organisé avec notre référent pédagogique et le stagiaire complète un formulaire d'inscription pour valider le choix de sa formation.

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin d'aménagements spécifique (pédagogie et accessibilité physique) merci de prendre contact avec Monsieur Quentin SERGEANT

REFERENT FORMATION :

Monsieur Quentin SERGEANT
Madame Amandine LECERF

EVALUATION CERTIFIANTE

A la fin de chaque partie de la formation, telle que mentionnée précédemment, vous aurez une évaluation qui vous permettra de vous préparer à l'examen final. En effet, à l'issue de votre formation théorique et de votre stage pratique en entreprise, un examen vous sera soumis et qui conditionnera l'obtention de votre diplôme.

Cet examen se compose de 3 parties :

- 1- Une épreuve écrite sous forme de QCM (80 questions) : **une note inférieure à 12/20 sera éliminatoire. Elle représentera 50% de la note**
- 2- Une note de stage fournie par l'entreprise accueillante **compte pour 20% de la note finale.**
- 3- Une épreuve orale d'une vingtaine de minutes se fera avec un jury de 4 personnes inscrites comme habilités funéraires sur la liste préfectorale. **Une note inférieure ou égale à 7/20 sera éliminatoire. Elle compte pour 30% de la note.**

Année 2025



33 conseillers funéraire
(sur 35 présentés)
sont certifiés.



Taux d'obtention des
stagiaire formés

94%